

La délégation FO Energie et Mines était composée de :

P. TAURINES : RS CCE
J. M. GUERRAND : Elu titulaire
G. OLIVER : Elu titulaire

Ordre du Jour

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Projet de réorganisation des activités comptables de la Direction Financière (pour information consultation)
- 2) Présentation, par l'expert du Cabinet SECAFI, des comptes prévisionnels 2009 de GDF SUEZ SA.
- 3) Projet sur le dispositif d'Entreprise de formation promotionnelle « Elan Pro » (pour information – consultation)
- 4) Désignation de l'expert libre suite à la résolution votée à l'unanimité des élus au CCE du 2 décembre 2009, sur le dossier Centre d'expertise en Etudes et Modélisations Economiques.
- 5) Présentation du rapport de l'expert libre dans le dossier Société de Management
- 6) Approbation des procès-verbaux des séances du 25 juin 2009, 16 septembre 2009 et 23 octobre 2009

Projet de réorganisation des activités comptables de la Direction Financière (pour information consultation) (Document en pièce jointe)

Les membres FO Energie et Mines donnent un avis positif ainsi que la CFDT.
Les membres CGT et CFE s'abstiennent.

Présentation, par l'expert du Cabinet SECAFI, des comptes prévisionnels 2009 de GDF SUEZ SA.

Nous tenons ces éléments à votre disposition si vous le souhaitez.

Projet sur le dispositif d'Entreprise de formation promotionnelle « Elan Pro » (pour information – consultation) (Document en pièce jointe)

Pour FO Énergie et Mines, nous avons souligné l'éviction des organisations syndicales dans le dispositif qui, à terme, pourrait être gênante en l'absence de commission de recours.

Nous ne pouvons que prendre acte de ce nouvel outil en attendant avec impatience le retour d'expérience dans l'année pour en mesurer ces effets.

Enfin, la généralisation des assessements nous laisse perplexes.

Désignation de l'expert libre suite à la résolution votée à l'unanimité des élus au CCE du 2 décembre 2009, sur le dossier Centre d'expertise en Etudes et Modélisations Economiques.

Cette résolution, génèrera une étude approfondie et indépendante sur la nécessité d'une telle organisation ainsi que de sa cohérence, dans le cadre de la recherche et du développement.

Présentation du rapport de l'expert libre dans le dossier Société de Management (Document en pièce jointe)

Pour FO Energie et Mines, l'idée de créer une Société de Management intégrant les seuls Cadres Dirigeants est un non-sens risquant pour le personnel d'être interprété comme un contre signe, pour les autres salariés pareillement une enquête est lancée sur le ressenti des salariés dans le groupe. Où est la cohérence ?

Nous sommes donc opposés à cette société.

Prochain CCE prévu le 16 Mars 2010